



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie C, sous-catégorie 3.10

N° de la demande : 2012-4249
Demande : Mélanges en cuve
Produit : Fongicide Evito 480 SC
Numéro d'homologation : 30408
Matière active (m.a.) : Fluoxastrobine
N° de document de l'ARLA : 2273404

Contexte

Le fongicide Evito 480 SC a été homologué au Canada pour la première fois le 29 juin 2012 et contient 480 g/L de fluoxastrobine. Ce produit est homologué, entre autres, pour la suppression de la rouille noire et de l'oïdium sur le blé et l'orge.

But de la demande

La présente demande vise à ajouter les mélanges en cuve des fongicides Propel et Folicur 250 EW sur l'étiquette du fongicide Evito 480 SC pour une utilisation sur le blé et l'orge.

Évaluation des propriétés chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise, celles-ci n'ayant pas été modifiées. Aucune évaluation sanitaire ni environnementale n'est nécessaire puisque le profil d'utilisation du fongicide Evito 480 SC demeure inchangé.

Évaluation de la valeur

Le fongicide Propel (250 g de propiconazole/L) et le fongicide Folicur 250 EW (250 g de tébuconazole/L) sont homologués pour la suppression de diverses maladies foliaires sur le blé et l'orge. Les mélanges en cuve proposés visent à élargir l'éventail de maladies supprimées dans le blé et l'orge ainsi qu'à fournir une gestion de la résistance des maladies déjà supprimées par le fongicide Evito 480 SC. Le profil d'utilisation homologué des deux mélanges en cuve correspond à celui du fongicide Evito 480 SC. En outre, les fongicides à base de propiconazole (fongicide Tilt 250 E, fongicide Bumper 418 EC) et à base de tébuconazole (fongicide foliaire Folicur 432 F) sont déjà inscrits comme mélanges en cuve sur l'étiquette du fongicide Evito 480 SC.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l'évaluation de la demande en question et elle a jugé que les renseignements étaient suffisants pour ajouter les mélanges en cuve des fongicides Propel et Folicur 250 EW sur l'étiquette du fongicide Evito 480 SC pour une utilisation sur le blé et l'orge.

References

2248389 2012, Rationale to Waive the Requirement of Efficacy Studies to Add Tankmixes of Evito 480 SC Fungicide with Propiconazole or Tebuconazole Fungicides for Use on Wheat and Barley, DACO: 10.1,10.2.3.1

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.